



CROISSANCE ÉCONOMIQUE
UNE PRIORITÉ, L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE VIE
DES POPULATIONS

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

UNE PRIORITÉ, L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS

Quels ingrédients font aujourd'hui l'unanimité au niveau international pour assurer un développement durable et harmonieux du tissu socioéconomique d'un pays comme le Sénégal ? Au sommet de la liste figurent l'accès équitable aux ressources foncières et financières, la gestion durable des ressources naturelles, la promotion du partenariat public privé (PPP), ainsi que l'équité et l'égalité de Genre. Un grand satisfecit pour les deux gouvernements impliqués, ces éléments transversaux caractérisent l'ensemble des actions du Programme Pays Italie-Sénégal 2014-2016. Une véritable plus-value dans le partenariat.

UNE AGRICULTURE POUVANT NOURRIR LA POPULATION ET GARANTIR DES REVENUS

Le Gouvernement du Sénégal a adopté une programmation sectorielle dans l'objectif de « *construire une agriculture concurrentielle, diversifiée et durable* ». Autrement dit, une agriculture capable de nourrir au mieux et de manière stable la population, d'assurer et d'améliorer les revenus des populations rurales, de soutenir la création d'emplois dans le secteur agricole et agroalimentaire, d'assurer la bonne gestion des ressources naturelles.

La Coopération Italienne au Sénégal est engagée de longue date dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire, sous la forme du Programme Agricole Italie Sénégal (PAIS) ainsi que du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement en Agriculture du Sénégal (PAPSEN).



PAIS - PAPSEN

Objectif : développement rural

Avec une enveloppe globale de 38 millions d'euros, le PAIS et le PAPSEN souhaitent soutenir les efforts du Gouvernement pour accompagner les populations de Kaolack, Sédhiou, Kolda, Diourbel, Fatick, et Thiès dans une logique de développement durable et concerté au niveau local. Ils encouragent la diffusion de pratiques agricoles modernes comme l'irrigation goutte à goutte, contribuent à l'amélioration des revenus agricoles des populations, et stimulent le développement de l'entrepreneuriat rural. Les principales interventions des deux programmes concernent la riziculture, l'horticulture, la réalisation de périmètres maraichers irrigués, la fourniture d'intrants agricoles, la multiplication des semences, l'appui conseil en agriculture, la mécanisation agricole, les PMI agroalimentaires, l'appui à la décentralisation et à la gestion du terroir.



Les efforts sont concentrés sur le développement des zones rurales incluant leurs communautés, ainsi que sur l'intensification des filières agricoles porteuses à savoir la riziculture, l'horticulture, la production des semences, et la création d'exploitations agricoles mixtes. Les interventions portent aussi sur la modernisation des infrastructures et des services fonctionnels au secteur, comme par exemple les pistes de production, les magasins céréaliers, les infrastructures hydroagricoles, et le crédit agricole.





PLASEPRI Plus

Créer des emplois durables au Sénégal

Le Programme de contraste à la migration illégale à travers l'appui au secteur privé (PLASEPRI Plus) est un instrument d'appui technique et financier au secteur privé national, avec une enveloppe de 13 millions d'euros destiné à démarrer en janvier 2017 dans les régions de Saint-Louis, Louga, Kaolack, Thiès et Dakar. Il fait suite au PLASEPRI qui, avec une enveloppe financière de 27 millions d'euros, a impacté 580 entreprises et créé 2 300 emplois. Le PLASEPRI PLUS vise la création d'emplois à travers le renforcement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) locales. Le Programme vise aussi à favoriser l'investissement dans le pays d'origine de Sénégalais de la diaspora vivants en Italie. Il s'agit donc à la fois d'appuyer la réinsertion économique des Sénégalais d'Italie dans le pays, et aussi de générer des opportunités d'emploi au Sénégal surtout dans les régions à forte émigration.



Une attention particulière est aussi donnée au développement du secteur agroalimentaire à travers l'appui aux PME individuelles et collectives, tout en favorisant la création d'emplois en agriculture dans un cadre de territorialisation en milieu rural des politiques nationales et de bonne gouvernance locale.

FINANCER LES ENTREPRISES QUI CRÉENT DES EMPLOIS

L'axe I du Plan Sénégal Émergent « Transformation structurelle de l'économie et croissance », envisage une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance, comme le développement des secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'attraction des investissements privés.

Dans le secteur privé, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) centralise son intervention sur le rôle stratégique des micros, petites et moyennes entreprises (MPME). Ses actions se traduisent principalement par

l'augmentation du volume des investissements et l'accroissement des services financiers en faveur des MPME. Mais l'objectif prioritaire consiste à financer les entreprises qui génèrent des opportunités d'emplois surtout dans les régions à forte émigration. En favorisant d'un côté, le rôle économique des Sénégalais de la diaspora basés en Italie, et de l'autre, celui des femmes dans le processus de développement.

Pour soutenir le secteur privé et le développement économique local, la Coopération Italienne a réalisé la phase 1 du PLASEPRI, et prévoit la phase 2 à partir de 2017, appelée Programme de contraste à la migration illégale à travers l'appui au secteur privé (PLASEPRI Plus).



PADESS

Créer des emplois pour les groupes les plus vulnérables

Le Programme d'Appui au Développement Économique et Social du Sénégal, avec un investissement global de 18 millions d'euros, permet l'intégration, dans un seul cadre, des problématiques relatives à la sécurité sociale et à la réduction de la pauvreté. Concentré dans les régions de Kaolack, Dakar et Sédhiou, il vise la création et le renforcement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) locales afin de promouvoir un processus d'émancipation des groupes défavorisés, notamment les femmes et les jeunes. Cette approche combine à la fois la valorisation des potentialités socioéconomique du territoire et celle des acteurs locaux avec des services d'accompagnement et de renforcement des capacités.





CROISSANCE ÉCONOMIQUE

UNE PRIORITÉ, L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE VIE
DES POPULATIONS

BUREAU DE LA COOPÉRATION ITALIENNE À DAKAR
69 rue Jacques Bugnicourt BP 348 CP 18524 Dakar
Tel. : +221 33 822 87 11 / Fax. : +221 33 822 84 24
cooperazione.dakar@esteri.it

« Ce projet/programme est financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement »